



# Technicienne ou technicien en travaux pratiques

## Arts visuels

### Direction des études

#### CE QUE LE CÉGEP VOUS OFFRE

À quelques pas du métro Du Collège, le cégep de Saint-Laurent est un milieu engagé et dynamique. Il dispose d'un grand campus vert où plus de 700 membres du personnel contribuent à la réussite de nos étudiants et étudiantes. Nous sommes fiers de participer au programme d'accès à l'égalité en emploi, afin de créer des opportunités pour les femmes, les minorités ethniques et visibles, les personnes autochtones et les personnes en situation de handicap. Ensemble, nous pouvons continuer à bâtir un environnement inclusif et diversifié où chacun a sa place !

- **20 jours de vacances**
- 13 jours fériés
- 7 jours de congé de maladie
- **Assurances** collectives
- Régime de **retraite RREGOP**
- **Congés** spéciaux (mariage, déménagement)
- Programme de **perfectionnement** et de **formation**
- Conciliation **travail et vie personnelle, CPE** sur place
- **Opus et Cie** : tarif avantageux pour le transport en commun.
- Accès aux **installations sportives** et aux services de la **bibliothèque**

Selon les dispositions de la convention collective

#### LA MISSION QUI VOUS ATTEND

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.

Vous avez envie d'un **poste rempli de sens et de défis** ? Rejoignez notre équipe !

#### Quelques attributions caractéristiques

Plus spécifiquement, mais non limitativement, la personne technicienne en travaux pratiques pourra être amenée à :

- Effectuer des démonstrations et coordonner le bon fonctionnement des ateliers ;
- Agir à titre de moniteur, de répétiteur ou de démonstrateur pour les étudiants selon les besoins ;
- Guider et conseiller les étudiants sur les étapes des ateliers et les divers équipements et matériaux disponibles ;
- Effectuer la distribution du matériel pour les ateliers et le prêt des outils en s'assurant d'effectuer le suivi ;
- Effectuer la préparation de l'équipement et des matériaux et assembler l'équipement et en assurer le bon fonctionnement ;
- Tenir l'inventaire de tous les produits, les matériaux, les équipements et les outils ;
- Planifier les horaires des ateliers et adapter les équipements, les outils et les matériaux aux besoins spécifiques ;
- Procéder régulièrement à l'entretien de l'équipement, tel que le calibrage, le dépannage et la réparation ;
- Analyser les besoins du matériel spécialisé, des appareils, des outils et des instruments des ateliers et planifier les achats ;

- Initier, au besoin, le personnel moins expérimenté ;
- En collaboration avec les enseignants, veiller au respect des règles en matière de santé et sécurité ;
- Utiliser les outils technologiques de l'information et des communications en lien avec les travaux à réaliser.

Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

## LES ATOUTS QU'ON RECHERCHE

### Scolarité et expérience :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec champ de spécialisation approprié ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, notamment en arts visuels.

### Autres exigences :

- Bonne connaissance du français parlé et écrit ;
- La maîtrise de l'utilisation des principaux outils dans le travail du bois (banc de scie, scie à ruban, sableuse, etc.) et du métal (soudure) de façon sécuritaire ;
- Connaissances des normes en matière de santé et sécurité ;
- Habiletés démontrées en techniques de sculpture et peinture ;
- Connaissance des logiciels Word, Excel et Outlook ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Rigueur, autonomie et sens de l'organisation ;
- Efforts physiques requis selon le travail exigé ;
- Expérience dans le domaine de la construction, de la menuiserie et de la rénovation ainsi que la connaissance des procédés techniques tridimensionnels est un atout.

Les tests de sélection porteront sur la maîtrise de la langue française et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà préqualifiée.

## CONDITIONS

Personnel de soutien

Salaire : **27,78 \$ et 37,08 \$** de l'heure  
(selon la scolarité et l'expérience)

**Lieu de travail :** Montréal

**Horaire :** 8 h à 16 h du lundi au jeudi

**Entrée en fonction :** Dès que possible

**Statut :** Poste permanent, 4 jours par semaine

**Service :** Direction des études

**Supérieur :** Monsieur Pierre-Luc Desmeules

**Prédécesseur :** Création de poste

## NOUS VOULONS VOUS RENCONTRER

Période d'affichage : Du 12 au 26 juin 2026.

Faites parvenir votre **curriculum vitae** accompagné d'une **lettre de motivation** à la Direction des ressources humaines au plus tard le 26 juin 2026 : [resshum02@cegepsl.qc.ca](mailto:resshum02@cegepsl.qc.ca) — Concours **A26-S-01**

Le Cégep remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.

Venez contribuer, à votre façon, à former les citoyens et les citoyennes de demain !

